

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024



Table des matières

Avant-propos du Président	2
Prolait Fédération laitière, les chiffres 2024	4
Par canton.....	4
Par cercle laitier.....	4
Activités 2024 des organes de Prolait.....	6
Activités du conseil d'administration.....	6
Activités des cercles laitiers et des présidents de cercle	7
Activités de la commission « lait de fromageries artisanales »	9
Activités de la commission « lait de centrale »	9
Activités de la directrice et du président	10
Lait de fromagerie	11
Interprofession du Gruyère (IPG)	11
Interprofession du Vacherin Mont-d'Or AOP	12
Interprofession de l'Etivaz AOP	13
Distinctions fromagères 2024.....	13
Lait de centrale.....	14
Economie laitière suisse.....	15
Commerce extérieur	17
Membres des organes et collaboratrices	18
Le Conseil d'administration	18
Les présidents de cercle	18
La commission « lait de fromageries artisanales ».....	18
La commission « lait de centrale »	18
Les producteurs délégués à l'Interprofession du Gruyère AOP	19
Les producteurs délégués à l'Interprofession du Vacherin Mont d'Or AOP	19
La commission de gestion.....	19
Les collaborateurs-collaboratrices.....	19

Avant-propos du Président

Il est de coutume de commencer ce rapport annuel par les aspects météorologiques impactant quantités et qualité des récoltes, force est de constater que l'année 2024 laissera des traces. Très pluvieuse, elle n'a pas facilité les récoltes des fourrages et des grandes cultures. Le sol, ne pouvant pas être ressuyé avant chaque intervention, a souffert du travail des machines, ce qui a drastiquement diminué les rendements et la qualité des récoltes en grandes cultures. Si les rendements des prairies étaient quant à eux supérieurs à la moyenne saisonnière, leur qualité a posé problème pour équilibrer et compléter les rations alimentaires hivernales, en particulier en oligo-éléments et minéraux. La baisse de fertilité et de fécondité des animaux n'en a pas été épargnée.

La maladie de la Langue Bleue a fortement impacté la santé des animaux, pouvant aller jusqu'à provoquer leur mort et, pour d'autres, diminuer fortement leur production. Cette maladie, que l'on croyait oubliée, a refait une apparition foudroyante en Suisse, dès le mois d'août.

A fin janvier 2024, la révolte agricole grondait en Europe. De jeunes agriculteurs vaudois, puis romands et suisses ont lancé des manifestations de regroupements de tracteurs affichant des messages de SOS : le prix des matières premières trop bas, les coûts de production en augmentation, la charge administrative trop élevée et le manque de reconnaissance du métier d'agriculteur étaient mis en exergue.

Les organes de Prolait ont relayé les revendications de la branche laitière régionale auprès de l'Office fédéral de l'Agriculture lors d'une séance avec sa direction. Le but étant de revaloriser la production laitière, en vue de la PA 2030, en rappelant son rôle majeur dans la production de protéines pour la consommation humaine, son faible impact climatique, la préservation importante de la matière organique des sols et la présence de prairies de légumineuses.

Prolait partage en tous points les revendications de la révolte agricole, en particulier l'abus de pouvoir de la grande distribution sur les prix pratiqués et leurs marges indécentes ; leurs chiffres annuels toujours en augmentation, malgré une conjoncture difficile, confirment leur hégémonie.

Autre revendication centrale de la révolte paysanne : la charge administrative. Pour qu'elle diminue et que l'on ne soit pas obligé de saisir plusieurs fois les mêmes données, il faudra passer par leur digitalisation, par exemple par des outils tels que Digiflux et Barto, qui permettent d'utiliser les données saisies pour plusieurs affectations, de faire aisément quelques adaptations annuelles et d'en assurer leur évolution dans le temps. Si l'utilisation de ces outils reste simple et conviviale, alors ils deviendront incontournables.

Les données de nos exploitations sont également nécessaires à la défense professionnelle, dans le but d'amener des faits concrets et d'assurer la crédibilité de la communication de nos revendications. L'enjeu ne réside donc plus dans les données en soi, mais dans la protection de leur propriétaire. Il doit pouvoir donner son consentement à tout moment quant à leur utilisation, c'est ce que prévoit la loi.

Les cantons seraient bien inspirés de participer aussi à cette simplification administrative en harmonisant leurs programmes respectifs en lien avec l'agriculture. Les productrices et producteurs ont pu constater ce décalage contre-productif, notamment dans le cadre de la régulation du loup ou des mesures de gestion de la maladie de la Langue Bleue.

Prolait a également participé activement aux discussions de l'IP-lait visant à modifier les règlements des fonds et à améliorer la réactivité face aux aléas du marché. Les modifications ont pu être adoptées lors de l'assemblée extraordinaire de septembre, ce qui a abouti à la décision de dégager de la matière grasse excédentaire via le beurre et la crème. Ces actions devraient éviter une pression inutile sur le prix du lait au deuxième semestre 2025.

La situation du marché du fromage reste tendue et inégale selon les produits. Le Gruyère AOP a retrouvé des stocks normaux et diminué sa restriction de production au 1^{er} janvier 2025. Le Vacherin Mont-d'Or AOP enregistre un début de saison remarquable. La situation est plus difficile pour le Gruyère d'alpage AOP et l'Etivaz AOP. La gestion des quantités fines des AOP permet de faire face aux fluctuations du marché et de maintenir un prix du lait stable. Grâce au règlement de gestion des quantités de Prolait et des sociétés de fromagerie, les comités peuvent adapter les volumes de leurs membres en tout temps pour répondre aux sollicitations du marché.

Finalement, l'année 2024 a vu l'OSAV (Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires) communiquer la nouvelle pyramide alimentaire et ses recommandations pour une alimentation saine. Elle a maintenu les produits laitiers en très bonne position et malheureusement retiré la viande. Cette revalorisation de la branche via des objectifs de santé devrait inspirer la politique agricole et les acteurs du marché. La production laitière doit être encouragée et soutenue ; la relève agricole attend des signes et des actions politiques tangibles pour assurer la pérennité du métier.



Marc Benoît

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Benoît', written in a cursive style.

Président du Conseil d'administration

Prolait Fédération laitière, les chiffres 2024

Par canton

	Nb. d'expl.	Nb d'expl. principales	Nb d'expl. estivage	% des expl. par canton	Livraisons de lait 2024 en mio kg	Livraisons lait fromagerie ¹ 2024 en mio kg
Vaud	707	546	161	75,5%	150,73	100,42
Neuchâtel	174	170	4	18,5%	39,03	28,45
Fribourg	47	47	0	5,02%	6,28	4,37
Berne	8	8	0	0,85%	1,06	1,06
Total 2024	936	771	165		197	134
Total 2023	950	784	166		203	138
Diff 24-23	-1,5%	-1,7%	-0,6%		-2,92%	-2,89%

Par cercle laitier

	Nb. d'expl.	Nb expl. principales	Nb expl. estivage	Nb sociétés fromagerie	Nb prod. lait centrale	Livraisons 2024 en mio kg
Jura / Gros-de-Vaud	127	113 (-2)	14	9	40	36,02
La Vallée de l'Orbe	120	75 (-4)	45	7	10	24,7
Nord Vaudois	113	93 (-2)	20	7	23	25,7
Neuchâtelois	174	171 (-5)	3	16	28	39,03
Lavaux-Jorat-Pays-d'Enhaut	269	187 (-0)	82	8	97	42,4
La Broye	132	132 (-0)	0	11	32	29,25
Fin 2024	935	771 (-13)	164	58		197
Fin 2023	950	784	166	58		203

Fromageries : **58** sociétés de fromagerie à fin 2024 (58 à fin 2023)

- Gruyère : **53** (dont 3 avec du Gruyère bio et 5 avec du Vacherin Mont d'Or)
- Pâtes molles /spécialités/« coopérative de l'Etivaz » : **5** dont **2** avec VMO et **1** avec du Vacherin fribourgeois bio

Le nombre d'exploitations continue de diminuer en 2024, bien que de façon moins marquée qu'en 2023 : -1,5% d'exploitations en 2024 contre -2,8% en 2023.

Les livraisons totales 2024 du secteur Prolait ont diminué de 6 mio de kg, soit -2,9 % par rapport à l'année 2023. Les producteurs de lait de centrale ont livré en 2024 un total de 55,2 mio de kg, contre 56,6 en 2023, soit une diminution de 2,3%. Les livraisons de lait de fromagerie ont aussi diminué pour atteindre un total de 134,3 mio de kg contre 138,3 mio de kg en 2023, soit une diminution de 2,9%.

¹ Sans production d'alpage et vente directe

Répartition des mises en valeurs des livraisons 2024

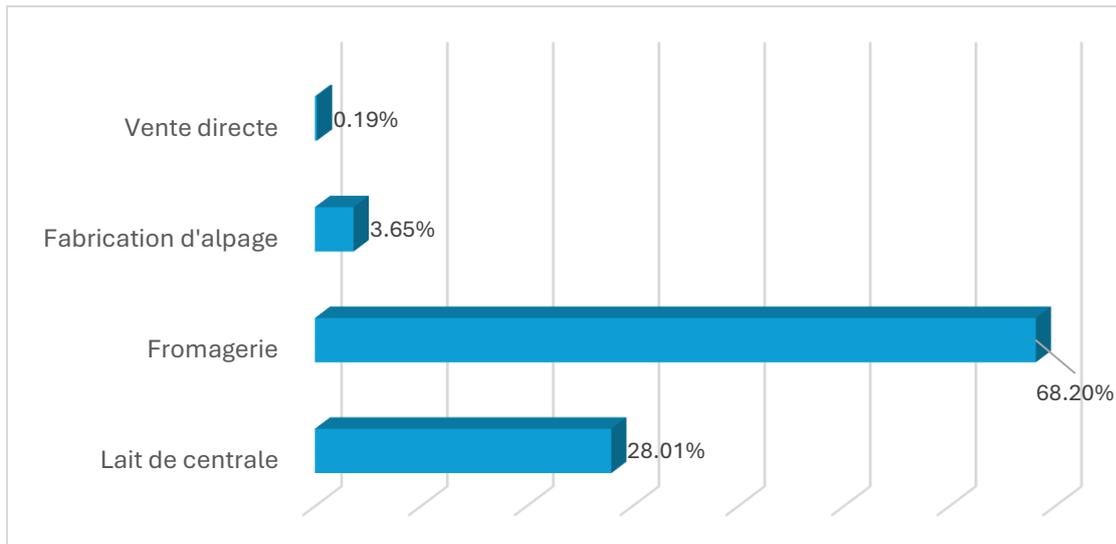


Figure 1 : répartition des mises en valeur du lait secteur Prolait 2024

La part de transformation du lait en fromage est restée stable entre 2023 et 2024, elle représente 68%. La part destinée au lait de centrale atteint 28% (27,8% en 2023).

Les fabrications d'alpage et la vente directe restent marginales et représentent respectivement moins de 0,2% et 4%. Les quantités de lait d'alpage ont très légèrement diminué, atteignant un total de 7,2 mio de kg en 2024 contre 7,8 mio de kg en 2023.

Livraisons mensuelles Prolait

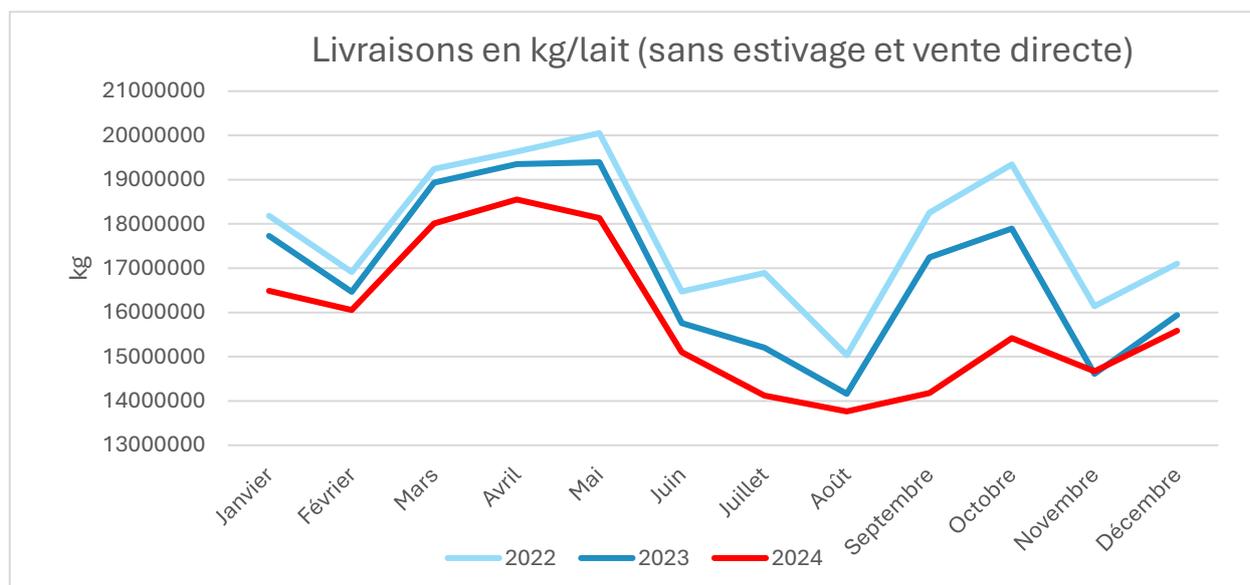


Figure 2 : Livraisons mensuelles Prolait 2022, 2023, 2024
Source : données BD-lait

Evolution du nombre d'exploitations et des livraisons

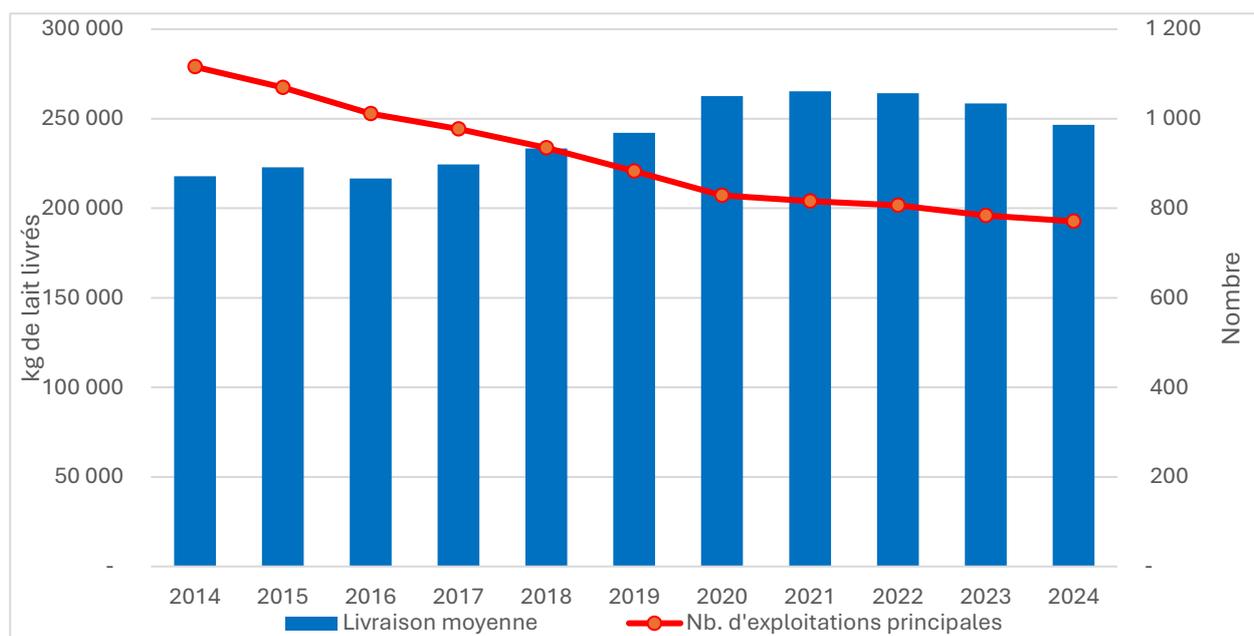


Figure 3 : Evolution du nombre d'exploitations et des livraisons moyenne sur les 10 dernières années
Source : données BD-lait

En 2024, la moyenne des livraisons par mois et par exploitation est de 246'000 kg, contre 258'944 kg en 2023. Cette moyenne n'inclut pas les livraisons des exploitations d'estivage.

Activités 2024 des organes de Prolait

Activités du conseil d'administration

En 2024, le conseil d'administration (CA) s'est réuni à cinq reprises pour traiter notamment des affaires financières, de la succession à la direction de la fédération des prises de position politique en lien avec la PA2030 et de différentes votations, ainsi que sur les travaux à entreprendre à la fromagerie du Grand-Pré. Il a également tenu un séminaire stratégique pour planifier les étapes importantes de l'avenir de la fédération, analyser l'évolution des recettes et des coûts et identifier les marges de progression.

Avec les présidents de cercle, le Conseil d'administration a rencontré, le 15 avril 2024, le directeur et le directeur suppléant de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), respectivement MM. Hofer et Chappuis. Ils leur ont transmis leurs préoccupations sur la situation actuelle et l'avenir de la production laitière, qui se traduit par une diminution importante ou l'arrêt de la production, en particulier dans le canton de Vaud, ainsi que des difficultés rencontrées par deux entreprises de transformation du lait qui pèsent négativement sur la situation du marché, du beurre et de la poudre de lait. Les représentants de la fédération présents à cette séance avec l'OFAG ont demandé que l'on tienne compte des coûts des moyens de production dans la

fixation du prix indicatif du lait, qu'un meilleur équilibre des paiements directs soit établi avec la production de vaches allaitantes, que les normes et les exigences soient stabilisées sur une période d'au moins 10 ans pour garantir les investissements entrepris. Il a été aussi évoqué la difficulté de financer les rénovations de fromagerie, en plaine particulièrement, et l'importance d'établir une cohérence entre la politique agricole et climatique pour garantir un taux d'humus satisfaisant dans les sols et sur tout le territoire (en plaine aussi). Enfin, la mise en œuvre de la motion Nicolet a été discutée, ainsi que la motion sur l'observatoire des marges.



Figure 4 : chemin vers l'assemblée des cercles du Nord-Vaudois et de la Vallée de l'Orbe

Activités des cercles laitiers et des présidents de cercle

Le conseil des présidents de cercle s'est réuni à trois reprises, en plus de la réunion avec l'OFAG. Il a partagé les informations sur les situations spécifiques des sociétés de fromageries et de laiteries de leur cercle. Il est revenu sur les assemblées de cercles du printemps et souligné l'importance du dialogue instauré lors de ces assemblées, en 2024 sur les mesures prévues par la PA2030. À l'avenir le dialogue continuera à être privilégié et si possible encore davantage. Les présentations sur la qualité du lait faites par les représentants des sociétés CASEI et Arqha ont été appréciées.

Les présidents de cercle ont rédigé un communiqué de presse à la suite des assemblées des cercles laitiers dans lequel ils ont exprimé le découragement des productrices et producteurs partagé avec leurs collègues français et allemands. Ils rappelaient qu'en Suisse aussi le prix du lait ne tient pas compte des prix des moyens

de production agricole et de leur forte augmentation et demandaient que l'Interprofession du lait ne prélève pas la totalité des 4,5 cts retenus aux producteurs pour la régulation et la réduction du prix pour l'industrie pendant quelques mois au printemps 2024 afin de pouvoir au moins surmonter cette période critique.

Le Conseil des présidents de cercle a également préparé l'assemblée des délégués et la présence de Mme la Conseillère d'Etat Valérie Dittli. Cette assemblée s'est tenue le jeudi 28 mars 2024 à la Grande Salle de Mézières (VD), avec 72 délégués présents (sur 126). Les comptes 2023 et la décharge à la commission de gestion y ont été acceptés. Le maintien du montant des cotisations a été accepté à l'unanimité moins 3 abstentions. La modification des statuts a été acceptée ; elle comprend l'intégration d'un vice-président et des suppléants, mais devra être formalisée devant notaire en 2025.

Au mois de juin, il a reçu M. Jacques Demierre, directeur de la fromagerie du Grand-Pré IP-Suisse pour échanger sur la marche de l'entreprise. M. Demierre a confirmé que malgré une situation du marché très tendue depuis 2 ans, les volumes continuent à augmenter progressivement. En 2023, tous les produits testés ont été médaillés. Une réflexion est en cours au sein du Conseil d'administration d'IP-Suisse pour développer des produits qui valorisent aussi la protéine de lait, destinés aux seniors notamment, ainsi que d'autres réflexions pour rationaliser les coûts. En 2023, la production était de 70 tonnes de fromages et devrait évoluer vers 80 tonnes pour 2024. Des cellules photovoltaïques ont été installées en mai et leur production d'énergie devrait aider à stabiliser les coûts de l'énergie.



Figure 5 : Elocution de Mme la CE Valérie Dittli Figure 6 : Assemblée des délégués 2024

Un deuxième communiqué de presse envoyé fin juin 2024 par les présidents de cercle demandait que le prix indicatif du lait A soit respecté, conformément aux accords de l'Interprofession, et que les productrices et producteurs de lait ne fassent pas les frais de l'instabilité qui règne sur le marché du lait suisse.

Activités de la commission « lait de fromageries artisanales »

La commission LFA s'est réunie à 3 reprises durant l'année 2024. Elle a traité des questions de qualité du lait, de la stratégie du Gruyère en termes de durabilité et notamment du tarissement et de l'utilisation des produits intramammaires. L'objectif serait de fixer des objectifs pour améliorer progressivement la durabilité de la filière.

La commission a aussi discuté de la livraison du lait IPG à deux fromageries (remaniement laitier) et de la possibilité d'installer un tank à la ferme qui ne soit pas considérée comme un lieu de livraison supplémentaire.

En outre, l'assemblée des sociétés de fromagerie qui s'est tenue à l'Etivaz, sous la neige et un soleil rayonnant, a enregistré un beau niveau de participation. Une motion (Bachelard) a été soutenue à la majorité des membres présents et a été transmise au comité de l'IPG pour traitement. Elle demande d'évaluer les impacts de la livraison du lait de Gruyère une fois par jour en termes économiques et écologiques, ainsi que sur la qualité des fromages. L'assemblée a également élu les nouveaux délégués suivants : Antoine El-Hayek pour l'IPG, Guy Berseth, Gilles Martin et Mathieu Viande pour l'IPVMO.

Enfin, la dernière séance de commission LFA a eu lieu à la maison du Gruyère, sur invitation de M. Surchat. Elle nous a permis de prendre connaissance du grand projet de rénovation de ce bâtiment et de l'affluence touristique internationale de ce lieu.

Activités de la commission « lait de centrale »

La commission a repris ses activités et s'est réunie trois fois en 2024. Elle s'est fixé pour mission principale de reprendre l'organisation de l'assemblée annuelle des producteurs de lait de centrale, idéalement au comptoir d'Echallens, mais n'a pas trouvé d'emplacement disponible en 2024.

La commission a pris position sur l'argumentaire des producteurs suisses de lait (PSL) sur la PA2030 en y ajoutant 3 points - une prime à la vache laitière, la possibilité de détention individuelle des veaux (pour sa santé), un système qui permette la reprise plus facile des grandes exploitations (actuellement parfois impossible d'avoir assez de fonds propres ou les financements externes suffisants, situation propre aux exploitations laitières avec beaucoup de capital) - et en demandant de retirer 3 autres points : l'augmentation du supplément pour lait transformé en fromage de 5 ct qui va peser sur le prix du lait de centrale, le fait de ne pas pousser à une répartition trop stricte de la production de lait entre la montagne et la plaine, mais de promouvoir la production laitière partout, de ne pas supprimer les mesures existantes (SRPA, SST, contribution vêlage) avant d'être certains que les montants alloués à ces mesures restent dans la production laitière.

Activités de la directrice et du président

Rénovations de fromageries et crédits d'investissement

Sur la base des constats établis par l'étude sur la filière vaudoise de lait de Gruyère AOP 2022-2023 sur la difficulté de financer des rénovations des fromageries, surtout en plaine, et des travaux pour améliorer leur efficacité énergétique, le Service de l'Agriculture du canton de Vaud a suggéré de rédiger une demande pour un projet de développement régional agricole (PDRA) avec 3 fromageries volontaires. La demande de financement pour l'étude préliminaire du PDRA a été rejetée par l'OFAG qui a malheureusement considéré que le fait de se passer des énergies fossiles pour produire du fromage n'est pas un objectif innovant ! Néanmoins, les réflexions communes sur cette demande de PDRA ont permis de favoriser les échanges d'information entre les sociétés de fromagerie et ont contribué à la décision de l'OFAG d'octroyer un financement fédéral de 10% dans le cadre des crédits d'investissement pour les fromageries de plaine au 1^{er} janvier 2025. Les contributions de la Confédération ont aussi été augmentées de 18% pour la construction de ruraux, tenant compte ainsi en partie de l'inflation sur les prix de construction.

Bilan carbone des exploitations laitières (programme Agroimpact)

Le soutien proposé par Prolait aux productrices et producteurs de lait pour la saisie des données de base pour la participation au programme Agroimpact n'a pas rencontré le succès espéré. Il semble que la quantité de données demandées décourage beaucoup de producteurs. Au niveau du comité d'Agroimpact, les discussions et les rencontres se poursuivent pour acquérir d'autres partenaires au programme, en plus de la reconnaissance de ce programme au niveau national par l'Union Suisse des Paysans USP.

Maintien et renforcement du cahier des charges du délégué de PSL en Suisse romande pour les filières AOP

Prolait a initié une prise de position commune des fédérations laitières fribourgeoise, genevoise et valaisanne, à l'attention du comité de PSL, qui lui demandait de maintenir ce poste au niveau de la direction de PSL et de renforcer son cahier des charges avec la conduite de plusieurs projets au bénéfice des filières fromagères de Suisse romande. La demande a été prise en compte par PSL et un nouveau délégué a été nommé en début d'année 2025.

Rencontre des partenaires

Une rencontre a eu lieu avec le président et le directeur de Mooh qui a porté sur la perception des cotisations des membres, la situation du marché et la révision proposée par l'IPLait du règlement pour l'utilisation des fonds pour l'allègement du marché de la matière grasse du lait et de la poudre de lait.

Une rencontre avec le président et le directeur de Cremo a eu lieu, en plus de la participation à l'AG, pour évoquer la situation et l'évolution de l'entreprise.

Deux rencontres avec l'Association des fromagers romands (AFR) ont permis d'échanger sur quelques situations problématiques au sein de certaines sociétés de fromageries et sur les exigences en matière de qualité du lait.

Deux rencontres ont eu lieu avec le Service de l'agriculture du canton de Vaud pour adapter les critères d'octroi de financement du Paquet lait Vaud, discuter des solutions pour le financement des rénovations des fromageries et des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique.

Nous avons également rencontré le nouveau chef du Service de l'agriculture du canton de Neuchâtel et abordé le financement des rénovations de fromageries, la participation au programme Agroimpact et la stratégie climatique du canton.

Contribution à différents projets

Le groupe de travail de PSL intitulé « Outil d'auto-évaluation de la qualité de vie dans la filière laitière » a pour but de favoriser la relève au sein de la filière laitière, d'identifier les contraintes majeures qui doivent être atténuées et de signaler les relais qui existent en cas de difficultés. Le questionnaire anonyme permet aussi de compiler des données concrètes pour formuler des revendications dans le cadre de la prochaine politique agricole en lien avec la dimension sociale de la durabilité (en plus des dimensions économiques et écologiques).

Le groupe de travail de l'IPLait sur le « Calculateur climatique » doit permettre de mesurer l'empreinte carbone de la production laitière suisse et montrer que la production laitière basée sur les herbages s'en sort mieux que la concurrence internationale.

Avec la fédération fribourgeoise des producteurs de lait, nous avons examiné les points de révision du contrat d'achat et de vente de lait.

Enfin, un webinaire a été organisé le 21 mars 2024 en collaboration avec AGRIDEA, traitant le sujet de « la maîtrise du parasitisme » (à voir sur notre page internet).

Lait de fromagerie



Interprofession du Gruyère (IPG)

	2021	2022	2023	2024
Quantités produites de Gruyère AOP (t par an)	33'434	32'712	30'098	30'706
Evolution par rapport à l'année précédente	5,5%	-2,2%	-8%	+2%

La production de Gruyère AOP a augmenté de 2% en 2024 pour atteindre un total de 30'706 tonnes (Bio 1594 t.). Cette augmentation peut s'expliquer par la décision de

l'Interprofession, annoncée en septembre 2025, d'augmenter la tolérance de 3% sur le quota global de Gruyère 2024. En décembre 2024, la quantité des stocks se montait à 8744 tonnes ; ils n'ont pas été aussi bas depuis décembre 2021. Les exportations se sont chiffrées à 13'042 t. pour l'année 2024, soit une augmentation de 3,5 % par rapport à 2023 (12'592 tonnes exportées en 2023).

Le prix indicatif du Gruyère AOP a légèrement augmenté en 2024 par rapport à 2023 passant de 93,95 ct/kg à 94,398 ct/kg. Selon le monitoring de PSL, la moyenne 2024 du prix du lait effectif payé aux producteurs (départ ferme) a été de 92,98 ct/kg pour le lait de Gruyère. La moyenne Suisse est de 84,31 ct/kg pour le lait de fromagerie en 2024. Malgré la garantie d'un prix plus élevé que la filière du lait de centrale, les contraintes liées au cahier des charges et les coûts d'investissements plus élevés pour respecter les normes, n'épargnent pas les producteurs des difficultés financières qui peuvent mener à des cessations d'activités.

Comparaison des ventes en tonnes

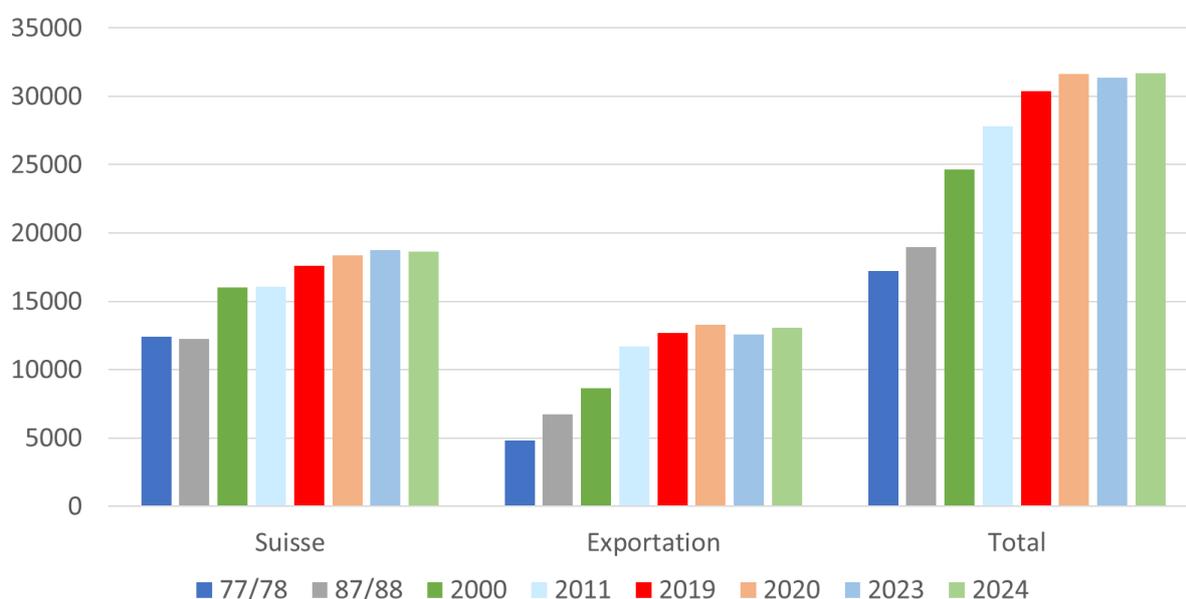


Figure 7: vente 2022-2024 en tonnes
Source : IPG, présentation statistiques 2024

Interprofession du Vacherin Mont-d'Or AOP

Pour la saison 2023-2024, la production de Vacherin Mont d'Or AOP s'élève à 526'33 kg, ce qui représente une diminution de 2,74% par rapport aux 541'190 kg de la saison 2022-2023. La production bio s'élève quant à elle à env. 30 tonnes.



Un début de saison plus frais et donc plus favorable à la consommation du Vacherin de Mont-d'Or AOP a permis d'augmenter la production de ce début de saison 2024-2025.

L'interprofession relève une pression toujours élevée sur les marges, à cause notamment du commerce en ligne, des coûts de production élevés et des taux de consommation relativement bas.

Afin de stabiliser la production, l'interprofession s'est engagée à consacrer une étude de marché dès l'automne 2024, afin de définir une stratégie de communication et de promotion et d'augmenter la consommation.

Finalement, après vingt-cinq années d'activités, M. Pascal Monneron, le gérant, prendra sa retraite et sera remplacé par M. Cédric Baudois à partir du 1^{er} août 2025.

Interprofession de l'Etivaz AOP

La production d'Etivaz 2024 se monte à 18'967 meules dont 16'619 en production conventionnelle et 2'348 en production biologique.



Le nombre de meules vendues atteint un montant de 15'500 meules au total, pour un prix au kg de 16,87 CHF en conventionnel et 18,4 CHF en bio.

La qualité 2024 était supérieure en pâte grâce à une météo favorable sur les herbages. Le marché est très tendu à cause des nombreuses spécialités non-AOP qui se fabriquent et qui inondent le marché avec des prix de liquidation qui empêchent un maintien des prix correct pour les AOP.

Monsieur Jérôme Groebli a remplacé Monsieur Philippe Gremaud à la direction.

Distinctions fromagères 2024

Nous félicitons tous les responsables de sociétés de fromagerie, les productrices et producteurs pour l'excellence de leur production. Globalement, la qualité des fromages AOP est excellente.

Lors de la 13^e édition des Swiss cheese awards, les distinctions ont récompensé **M. Serge André (fromagerie André SA)** pour son Vacherin Mont-d'Or AOP et **M. Sébastien Nicollier (Alpage Cray-du-Milieu)** pour son Etivaz AOP.

Lors de la 6^e édition du concours des meilleurs Gruyères AOP du pays de Neuchâtel, le fromage d'excellence pour 2024 a été remis à **M. Olivier Baudois, de la fromagerie du Cerneux-Péquignot.**

Pour 2024 et son fromage d'excellence, le Conseil d'Etat vaudois a choisi le Gruyère AOP de **la fromagerie du Haut-Jorat et de son fromager M. René Pernet.**

Le jeudi 24 octobre 2024, les meilleurs Gruyères AOP et Gruyère d'Alpage AOP de la période 2019-2023 ont été honorés par l'Interprofession du Gruyère. 17 fromageries affiliées à Prolait fédération laitière ont été distinguées :

Grand gagnant AOP
Médaille d'or alpage

Didier Bovet
Rod Martial

Fromagerie de Corcelles-le-Jorat
Alpage La Moësettaz

Diplôme alpage	Humbert Olivier	Alpage La Bursine
Village médaille d'or	Guex Alexandre et Mesot Marc	Fromagerie de Châtonnaye
Village médaille d'or	Adrien Pagnier	Fromagerie Duo Vallon/Les Bayards
Village médaille d'argent	Golay Gilbert et Coigny Julien	Fromagerie de Penthérez
village médaille d'argent	Jäggi Jean-Daniel	Fromagerie de Grandcour
village médaille d'argent	Aebischer Etienne	Fromagerie de Montricher
village médaille de bronze	Christen Blaise	Fromagerie de La Joux-du-Plâne
village médaille de bronze	Pernet René	Fromagerie Le Magaz de Peney
village médaille de bronze	Baudois Olivier	Fromagerie Cerneux-Péquignot
village diplôme	Berger Steve	Fromagerie de Lignerolle
village diplôme	Germain Didier	Fromagerie Les Martel
village diplôme	Menoud Stéphane	Fromagerie des Chaux
village diplôme	Sausser Karyl	Fromagerie de La Sagne
village diplôme	Geinod Philippe	Fromagerie les Sagnettes
village diplôme	Streit Christophe	Fromagerie de Ropraz
village diplôme	Tinguely Adrien et Miguet Simon	Fromagerie Les Bolles

Lait de centrale

Le pic des livraisons de lait de centrale chez Mooh a eu lieu à la mi-avril 2024 et les livraisons du printemps ont été supérieures à celles de l'année 2023. Il n'y a pas eu de pénurie de lait de centrale pendant l'été au moment de la montée des bêtes à l'alpage.

Le prix du lait d'ensilage PER a pu être augmenté dès juillet 2024, contrairement au prix du lait de non-ensilage. L'apparition de la maladie de la langue bleue a contribué à une baisse de la production de lait en octobre qui s'est stabilisée avec les jours plus froids de novembre.

La situation des taux de change a été favorable aux exportations de produits suisses. De plus, la production européenne de lait qui peine à couvrir la demande, maintient les prix du lait à un bon niveau et réduit le différentiel avec les prix suisses. Malgré tout, Mooh a dû faire preuve d'une bonne planification des quantités et de beaucoup d'initiatives pour valoriser au mieux toutes les quantités de lait.

En 2023, la part d'achat en acheteur de 1er échelon en % du lait suisse de centrale était de plus de 26% pour Mooh, suivi par ZMP avec 19% et par Emmi avec 17%. Mooh a la plus grande part de marché et subit par conséquent beaucoup de pression de ses concurrents.

Economie laitière suisse

La situation du marché laitier suisse était critique jusqu'à l'automne 2024, elle s'est quelque peu détendue en fin d'année, grâce à une augmentation des exportations de fromage et aux mesures prises par l'IP Lait visant à équilibrer le marché, notamment l'écoulement des stocks de beurre. Ceux-ci ont atteint un record de 8'370 tonnes en juin 2024, pour diminuer à 4'429 t à fin 2024 (2'680 t à fin 2023).

Statistiques de livraison de lait en Suisse en 2024 Source : TSM, PSL	2022	2023	2024	Diff 23-24
Production laitière CH totale (t)	3'354'466	3'335'730	3'339'537	+0,1%
Lait d'ensilage (t)	2'269'429	2'311'909	2'331'813	+0,8%
Lait de non-ensilage (t)	1'085'037	1'023'821	1'007'720	-1,6%
Nb. d'exploitations laitières	17'603	17'164	16'759	-2,4%
Moy. livraisons par expl. (kg)	184'764	194'344	193'399	-0,5%

Au niveau national, 16'759 exploitations laitières ont été enregistrées à la fin de l'année 2024, soit 405 de moins qu'en 2023. Chaque exploitation coule environ 193'399 kg par mois, alors que pour le secteur Prolait, la moyenne est de 246'000 kg.

Mise en valeur du lait suisse en 2024, en tonnes ELE Source : TSM, PSL	2022	2023	2024	Diff 23-24
Fromage	1'538'289	1'469'609	1'501'847	2.2%
Séré	31'226	32'534	34'575	6.3%
Lait de consommation	353'816	345'807	348'777	0.9%
Crème de consommation	283'190	280'402	279'609	-0.3%
Yogourt	118'649	117'975	120'125	1.8%
Autres produits frais (y.c. glaces comestibles)	111'984	112'414	118'131	5.1%
Conserves de lait	332'315	335'875	298'114	-11.2%
Beurre	460'796	510'002	518'499	1.7%
Autres mises en valeur	124'201	131'112	119'860	-8.6%
Total	3'354'466	3'335'730	3'339'537	0.1%

La production de fromage a augmenté de 2,2% en 2024 par rapport à l'année précédente. Les secteurs qui ont le plus progressé sont le séré, les « autres produits frais ». Le lait transformé en fromage reste la part la plus importante de mise en valeur et représente 45% du lait produit en suisse.

La quasi-totalité des productions fromagères ont subi une augmentation de la production en 2024 (année actuelle) par rapport à 2023 (année précédente), à l'exception de la production d'Emmentaler AOP (-996 t.), de la mozzarella (-471 t.) et des produits spéciaux (-197 t.).

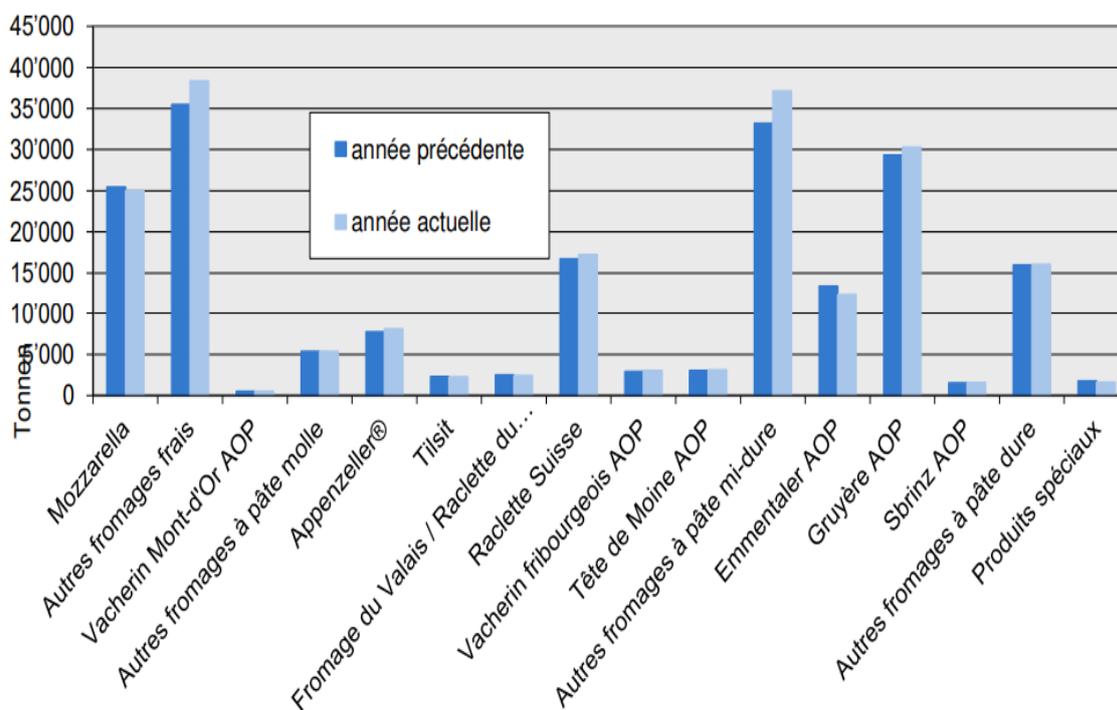


Figure 7 : production fromagère cumulée par rapport à la même période de l'année précédente janvier - décembre 2024
Source : TSM, PSL

Une augmentation de 3 centimes a été enregistrée au 1^{er} juillet 2024 pour prix indicatif du lait du segment A, faisant passer le prix indicatif du segment A de 79 cts à 82 cts. Selon la surveillance des prix de PSL, les prix réalisés effectifs étaient, pour tous les acheteurs, en moyenne de 1 à 2 cts inférieurs à ceux de 2023 (moyenne suisse départ ferme) et la moyenne était de 73,46 ct/kg en 2024 (74,56 cts/kg en 2023). Les prix variaient selon les acheteurs entre 65,09 cts et 73,9 cts pour du lait de centrale « Tapis Vert ».

Pour l'ensemble de l'année 2024, la moyenne de prix effective était, selon le monitoring publié par PSL, de 50,34 ct/kg pour le lait B (54,15 ct/kg en 2023). Le prix indicatif du segment B est remonté en décembre 2024 à 56,0 ct/kg. Il était au plus bas en février 2024 (54,7 ct/kg) et en août et septembre (54,9 ct/kg).

La part du lait A se situe en moyenne en 2024 à 70,6% contre 71,5% en 2023. Celle du lait du segment B était en moyenne plus élevée que l'année précédente, soit de 29,4% en 2024 contre 28,5% en 2023.

Commerce extérieur

Le volume des exportations de fromage suisse a augmenté de 5774 tonnes, soit 7,3% par rapport à l'année 2023, pour atteindre un volume total de 79268 tonnes.

Au niveau européen, la production de lait affichait en novembre 2024 une augmentation de 1,7% par rapport au même mois de l'année précédente. Toutefois, la maladie de la langue bleue a provoqué une diminution de 2% de la production en Belgique et en Allemagne.

Exportations et importations de fromage

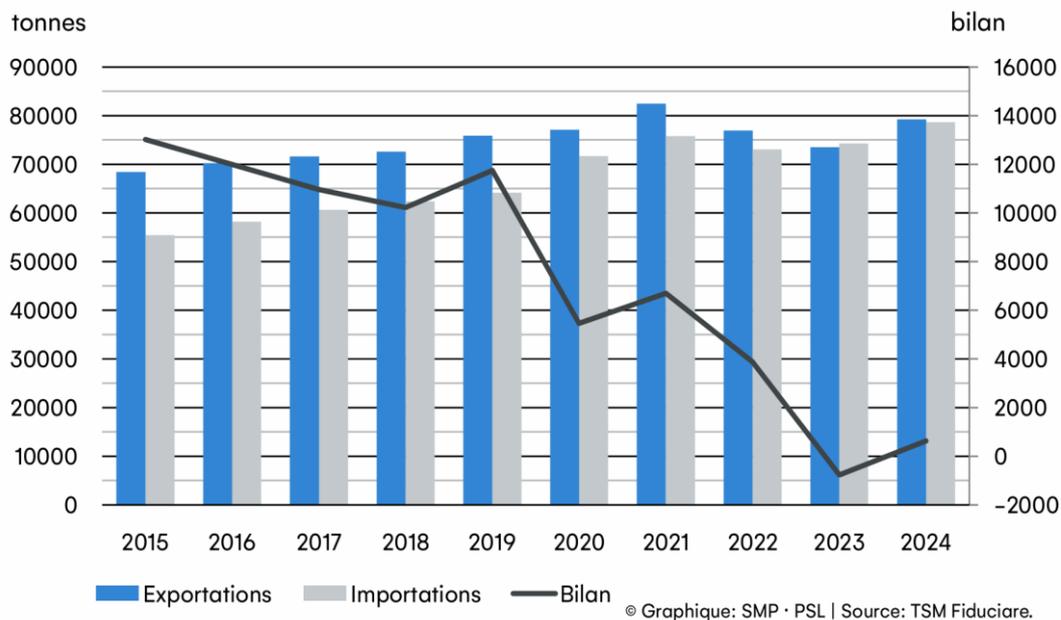


Figure 8: Bilan import-export des fromages en Suisse

Une augmentation accrue de la production de fromage, ainsi que de la fabrication de produits de la ligne blanche, a entraîné une pénurie de l'offre de beurre et de poudre de lait et de nouveaux prix records en Europe.

Les indicateurs internationaux des prix du lait à la hausse et l'augmentation des volumes des exportations nous laissent présager une augmentation des prix indicatifs suisses pour 2025.

Membres des organes et collaboratrices

Le Conseil d'administration

		Entrée au conseil
Président	Marc Benoît	2011
Vice-président	Didier Roch	2012
Membres	Christian Girardin	2020
	Vincent Gruet	2021
	Alexandre Fontannaz	2023
	Anthony Kern	2023

Les présidents de cercle

Présidents	Cercles
André Badoux	La Broye
Jean-Pierre Gfeller	Neuchâtelois
Ueli Leidbundgut	Nord Vaudois
Guy Berseth	Jura-Gros-de-Vaud
Vincent Monnier/Philippe Cugny (dès AD 2024)	Vallée de l'Orbe
Christian Wolf	Lavaux-Jorat-Pays-d'Enhaut

La commission « lait de fromageries artisanales »

Président	Baur Heinz	Travers
Membres	De Charrière Guy	Sévery
	Berseth Guy	St-George
	Botteron Romane	La Sagne, jusqu'à l'AD 2024
	El-Hayek Antoine	Cernier (dès l'AD 2024)
	Gruet Vincent	Gressy
	Henchoz Nicolas	L'Etivaz
	Jotterand Nicolas	Bière
	Junod Florence	Mutruz
	Kern Anthony	Rossens
	Meister-Schwager Catherine	Corcelles-le-Jorat
	Poncet Etienne	Ballaigues

La commission « lait de centrale »

Président	Chevalley Jean-Bernard	Puidoux
Membres	Aubert Christophe	Enges
	Arnaud Cloux	Villars-Bozon
	Cédric Perroud	Echallens
	Alexandre Fontannaz	Bettens
	François Raynaud	Château-d'Oex
	Daniel Hausheer	Assens

Les producteurs délégués à l'Interprofession du Gruyère AOP

Délégués IPG	Baur Heinz Botteron Romane El-Hayek Antoine Gruet Vincent Jotterand Nicolas Junod Florence Kern Anthony Meister-Schwager Catherine Poncet Etienne Roch Didier	Travers La Sagne, jusqu'en avril 2024 Cernier, dès avril 2024 Gressy Bière Mutruz Rossens Corcelles-le-Jorat Ballaigues Ballens
---------------------	--	--

Les producteurs délégués à l'Interprofession du Vacherin Mont d'Or AOP

Président	De Charrière Guy	Sévery
Membres	Berseth Guy Bachelard David Bataillard Claude Bourgeois Romain Martin Gilles Meylan Didier Viande Mathieu	St-George Le Lieu Romanel-sur-Morges Ballaigues L'Auberson Le Solliat Clarmont

La commission de gestion

Président	Gentil Laurent	Villars-Bramard	Cercle La Broye
Membres	Paillard Christophe Marlène Guenat	Champvent Les Bayards	Cercle Nord-Vaudois Cercle Neuchâtelois
Suppléants	Lehmann François Michel Laurent	La Sarraz Granges	Cercle Vallée de l'Orbe Cercle Lavaux-Jorat-Pays-d'Enhaut

Les collaborateurs-collaboratrices

Marie Garnier	Directrice (fin 31.07.24)	60%
Alessandra Silauri	Directrice (dès 01.08.24)	80%
Marinette Crausaz	Gestion des quantités	50%
A.-F. Besson	Comptabilité (fin 31.05.24)	60%
Romane Botteron	Comptabilité (fin 31.12.24)	30%
Sarah Mottet	Statistiques, rapports et communication (dès 01.08.24)	30%



Figure 9 : Marinette Crausaz, Alessandra Silauri et Anne-Françoise Besson lors de l'assemblée des délégués 2024

Siège Prolait – Fédération Laitière
Route de Lausanne 23
1400 Yverdon-les-Bains
Téléphone 024 / 424 20 10
Courriel : info@prolait.ch
Site internet : www.prolait.ch